



DEPARTEMENT : ARDECHE

COMMUNE : SAINT JEAN DE MUZOLS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux

D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE

nécessaires à l'entretien de la ligne électrique à

400 kV Coulange - Pivoz Cordier 1 et 2
vont être entrepris sur le territoire de la commune à
dater :

du 10/02/2019

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE⁽¹⁾ – Centre Maintenance
de Lyon GMR Dauphiné,

EBHB

Les Traives - 71170 SAINTE IGNY DE ROCHE

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, ainsi que
pour tout règlement des
dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés
peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise :

Monsieur Geoffroy COLOMBO - 06.24.56.94.42

Sauf avis contraire du propriétaire, le girobroyage pourrait être pratiqué.
En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au
représentant local de RTE⁽¹⁾ qui assure le contrôle des travaux.

Monsieur Frédéric GAUTHIER

(04.38.70.13.88 – 06.74.84.22.41- frederic.gauthier@rte-france.com)

(1) L'ouverture du marché français de l'électricité, consacrée par la loi du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité, a conduit en juillet 2000 à la création de RTE, **gestionnaire unique du réseau de transport de l'électricité**. Après avoir eu la qualité de « service indépendant » d'EDF, RTE a été transformé en société anonyme, filiale à 100 % du groupe EDF, en application de la loi du 9 août 2004, relative au service public de l'électricité et du gaz et des industries électriques et gazières, et du décret du 30 août 2005 approuvant les statuts de RTE.